



Assemblée générale

Distr. générale
7 décembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 12 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil économique et social

Rapport de la Troisième Commission

Rapporteur : M. Juraj **Priputen** (Slovaquie)

I. Introduction

1. À sa 3e séance plénière, le 19 septembre 2001, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-sixième session la question intitulée « Rapport du Conseil économique et social ».
2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Troisième Commission les chapitres du rapport du Conseil économique et social¹ devant être examinés au titre des points correspondants de l'ordre du jour (voir A/C.3/56/1).
3. La Troisième Commission a examiné la question à ses 54e et 55e séances, le 30 novembre 2001. Un résumé des débats de la Commission figure dans le compte rendu analytique de cette séance (A/C.3/56/SR.54 et 55).
4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents ci-après :
 - a) Rapport du Conseil économique et social pour 2001¹;
 - b) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2001 (A/56/518);
 - c) Lettre datée du 11 avril 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/56/63-E/2001/21);

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 3 (A/56/3/Res.1).



d) Lettre datée du 1er janvier 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les conclusions et recommandations du troisième Forum mondial, tenu à Naples (Italie), du 15 au 17 mars 2001, sur le thème : l'administration électronique au service de la démocratie et du développement (A/56/86-E/2001/79);

e) Lettre datée du 26 octobre 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil économique et social (A/56/517);

f) Lettres identiques datées du 2 novembre 2001, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le résumé et les conclusions d'un séminaire sur la coopération et la coordination entre les principaux organes du système des Nations Unies, tenu à Tarrytown (États-Unis d'Amérique) les 19 et 20 octobre 2001 (A/56/607-E/2001/106);

g) Lettre datée du 23 octobre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/56/6).

II. Examen des propositions

A. Projet de décision A/C.3/56/L.79

5. À la 54e séance, le 30 novembre, le Comité était saisi d'un projet de décision intitulé « Reprise de la session de la Troisième Commission » (A/C.3/56/L.79).

6. À la même séance, la Secrétaire de la Commission a fait une déclaration relative aux incidences sur le budget-programme du projet de décision.

7. Les représentants de la République islamique d'Iran (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine) et du Sénégal ont fait une déclaration.

8. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision A/C.3/56/L.79 sans le mettre aux voix (voir par. 12, projet de décision I).

B. Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 2002-2003

9. À la 55e séance, le 30 novembre, le représentant du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence a présenté la note du Secrétariat intitulée « Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 2002-2003 » et y a apporté des modifications orales (voir A/C.3/56/L.75).

10. À la même séance, la Commission a approuvé l'organisation des travaux et le projet de programme de travail biennal pour 2002-2003 tels qu'ils avaient été modifiés (voir par. 12, projet de décision II).

C. Rapport du Conseil économique et social

11. À la 55e séance, le 30 novembre, sur la proposition du Président, la Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre acte des chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social (voir par. 12, projet de décision III).

III. Recommandations de la Troisième Commission

12. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de décision suivants :

Projet de décision I

Reprise de la session de la Troisième Commission

L'Assemblée générale décide que la Troisième Commission siégera en 2002, lors de la reprise de la cinquante-sixième session de l'Assemblée, afin d'examiner le point 117 de l'ordre du jour, Élimination du racisme et de la discrimination raciale, les dates des séances devant être déterminées en consultation avec le Secrétariat, le plus rapidement possible après la publication du rapport de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

Projet de décision II

Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 2002-2003

L'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 45/175 du 18 décembre 1990, 46/140 du 17 décembre 1991 et 50/227 du 24 mai 1996, approuve l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 2002-2003, tels qu'ils figurent aux annexes I et II de la présente décision.

Annexe I

Organisation des travaux de la Troisième Commission

A. Directives concernant la limitation de la durée des déclarations

1. Conformément à l'article 106 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée, le Président de la Troisième Commission doit proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole à allouer aux intervenants.

2. Conformément aux résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991, sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations, de même que celles des représentants du Secrétariat, ne doivent pas dépasser sept minutes, sauf décision contraire de la Commission prise au début de la session. Les déclarations faites au nom de groupes de délégations ou sur des subdivisions du point de l'ordre du jour portant sur les questions relatives aux droits de l'homme ne doivent pas dépasser 15 minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de l'examen d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. À cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée générale, pour permettre aux délégations de s'inscrire sans tarder sur la liste des orateurs.

B. Projets de résolution sur les rapports des organes créés par traité et rapports du Secrétaire général sur l'état des traités

3. Tous les organes créés par traité présentent des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports doivent être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela est possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission devra se borner à prendre acte des rapports, sauf si elle juge nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

C. Propositions émanant d'organes subsidiaires du Conseil économique et social

4. Lorsqu'il présente des propositions à l'Assemblée générale, le Conseil économique et social doit, dans toute la mesure possible, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

D. Programme de travail

5. La Troisième Commission devra, dès qu'elle aura élu les membres de son bureau, tenir une réunion officieuse au cours de laquelle elle examinera son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudiera les

autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions qui seront renvoyées à la Troisième Commission lors de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale devront être examinées dans l'ordre suivant :

- Point 2. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale.
- Point 3. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux handicapés et à la famille.
- Point 4. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement.
- Point 5. Prévention du crime et justice pénale.
- Point 6. Contrôle international des drogues.
- Point 7. Promotion de la femme.
- Point 8. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle ».
- Point 9. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires.
- Point 10. Promotion et protection des droits de l'enfant.
- Point 11. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones.
- Point 12. Élimination du racisme et de la discrimination raciale².
- Point 13. Droit des peuples à l'autodétermination².
- Point 14. Questions relatives aux droits de l'homme^{3, 4} :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;

² Les points 12 et 13 seront examinés conjointement. Les délégations pourront faire deux déclarations distinctes, une sur chaque point, si elles le souhaitent.

³ Les alinéas a) et d) seront examinés séparément; les alinéas b), c) et e) seront examinés conjointement.

⁴ Les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d) et deux déclarations au titre des alinéas b), c) et e), mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
- e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Point 1. Rapport du Conseil économique et social.

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

E. Établissement et présentation des projets de résolution

8. Il est demandé aux délégations, lors de la rédaction des projets de résolution, de respecter le programme de travail de la Troisième Commission reproduit ci-après.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données dans les résolutions 45/175 et 46/140, en ce qui concerne la présentation des projets de proposition⁵.

Point 1

Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention.

Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission.

Point 2

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (2002)

Point 3

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes handicapées et à la famille

Tous les ans

Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2002) (A/C.3/56/L.10/Rev.1, par. 11)

Tous les deux ans

Situation sociale dans le monde (années impaires) (A/C.3/56/L.11, par. 14)

Mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées : vers une société pour tous au XXIe siècle (années impaires)

Politiques et programmes concernant la jeunesse (années impaires)

Décennie des Nations Unies pour l'élimination de l'analphabétisme (années impaires)

Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (années impaires)

⁵ La référence aux années « paires » et « impaires » s'entend des années civiles.

Famille (années impaires)

Rôle des coopératives dans le développement social (années impaires)

Année internationale des volontaires (2002)

Tous les cinq ans

Examen et évaluation du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (2002)

Point 4

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Tous les ans

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées (2002)

Point 5

Prévention du crime et justice pénale

Tous les ans

Renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier des moyens de coopération technique

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (2002)

Lutte contre l'exploitation des technologies de l'information à des fins criminelles (2003) (A/C.3/56/L.15/Rev.1)

Tous les cinq ans

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (2005)

Point 6

Contrôle international des drogues

Tous les ans

Application du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes; coopération internationale dans la lutte contre le problème mondial de la drogue; respect des principes que consacrent la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues; Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues; mesures visant à renforcer la coopération internationale contre la production, la vente, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et questions connexes; suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Tous les deux ans

Actualisation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (années paires)

Point 7

Promotion de la femme

Tous les ans

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale)

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (2002)

Tous les deux ans

Pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des fillettes (années impaires)

Amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (années impaires)

Violence à l'égard des travailleuses migrantes (années impaires)

Traite des femmes et des petites filles (années paires)

Mesures à prendre en vue d'éliminer les crimes contre les femmes commis au nom de l'honneur (2002)

Élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les crimes recensés dans le Document final de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (2002)

Point 8

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Tous les ans

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Point 9

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Tous les ans

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Tous les deux ans

Assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés (2003)

Nouvel ordre humanitaire international (années paires)

Suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (2003) (A/C.3/56/L.70)

Tous les cinq ans

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2002)

Point 10

Promotion et protection des droits de l'enfant

Tous les ans

Mise en oeuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant; enfants handicapés; prévention et élimination de la vente d'enfants et de l'exploitation sexuelle des enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants; protection des enfants touchés par les conflits armés; les réfugiés et les personnes déplacées; élimination de l'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine; le sort tragique des enfants vivant ou travaillant dans les rues; les petites filles

Tous les deux ans

Rapport du Comité des droits de l'enfant (années paires)

Point 11

Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Tous les ans

Décennie internationale des populations autochtones

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

Point 12

Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Tous les ans

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (1993-2002)

Mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [art. 9 de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 2016 A (X) de l'Assemblée générale)]

Tous les deux ans

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (années paires)

État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

Point 13

Droit des peuples à l'autodétermination

Tous les ans

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination

Point 14

Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Tous les ans

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Rapport du Comité contre la torture

État de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture

Rapport du Comité des droits de l'homme (résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale)

Tous les deux ans

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (années paires)

État de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

Rapport des réunions des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (années paires)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Tous les ans

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (2002) (A/C.3/56/L.44)

Droit au développement

Protection des migrants

La mondialisation et ses effets sur la pleine jouissance de tous les droits de l'homme

Les droits de l'homme et la diversité culturelle

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus

Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004, et activités d'information dans ce domaine

Droits de l'homme et mesures coercitives unilatérales

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme

Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire

Droit à l'alimentation

Convention internationale globale et intégrale pour la promotion et la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées (2002)

Centre sous-régional pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (2002)

Tous les deux ans

Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (années paires)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (2002) (résolution 55/100 de l'Assemblée générale)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et terrorisme (années impaires)

Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (années impaires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (années impaires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (années impaires)

Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (années impaires)

Protection et assistance offertes aux personnes déplacées dans leur propre pays (années impaires)

Renforcement de l'état de droit (A/C.3/55/L.44) (années paires)

Tous les cinq ans

Attribution de prix des droits de l'homme (2003)

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Tous les ans

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Tous les ans

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Annexe II

Projet de programme de travail biennal de la Troisième Commission pour 2002-2003

2002

Point 1

Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la situation sociale dans le monde (A/C.3/56/L.11, par. 16)

Point 3

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à l'Année internationale des volontaires (résolution 55/57 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la préparation et la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille (A/C.3/56/L.2 et A/C.3/56/L.7)⁶

Rapport du Secrétaire général sur une proposition de décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous (A/C.3/56/L.10/Rev.1, par. 11)

Questions examinées pour lesquelles il n'a été pas été demandé de documentation préalable

Examen quinquennal et évaluation du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées

⁶ Par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

Point 4

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées (A/C.3/56/L.6/Rev.1, par. 8)

Rapport du Secrétaire général sur la totalité des tâches incombant au Groupe chargé du programme sur le vieillissement relevant de la Division des politiques sociales et du développement social (A/C.3/56/L.6/Rev.1, par. 3)

Point 5

Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social (y compris les recommandations concernant le onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants) (A/C.3/56/L.4, par. 6)⁶

Rapport du Secrétaire général sur le onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants) (A/C.3/56/L.4, par. 8)

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (A/C.3/56/L.16, par. 10)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier de ses moyens de coopération technique (A/C.3/56/L.17, par. 21)

Point 6

Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général contenant la mise à jour biennale du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (résolution 48/112 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre des conclusions de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/C.3/56/L.18, par. 8)

Point 7

Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur les mesures à prendre en vue d'éliminer les crimes contre les femmes commis au nom de l'honneur (résolution 55/66 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des petites filles (résolution 55/67 de l'Assemblée générale)

Rapport d'ensemble du Secrétaire général sur l'élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les crimes recensés dans le Document final de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution 55/68 de l'Assemblée générale)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale)⁶

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124 de l'Assemblée générale et A/C.3/56/L.26, par. 19)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du PNUD sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la situation critique de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (A/C.3/56/L.20/Rev.1, par. 7)⁶

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies (A/C.3/56/L.22, par. 11)

Point 8

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et l'application de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action, ainsi que sur les résultats de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution 50/203 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.3/56/L.80, par. 29)⁶

Point 9

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (résolution 52/104 de l'Assemblée générale)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (résolution 428 (V) de l'Assemblée générale, annexe)⁶

Rapport du Secrétaire général sur le nouvel ordre humanitaire international (résolution 55/73 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Afrique (A/C.3/56/L.72, par. 31)

Point 10

Promotion et protection des droits de l'enfant

Documentation

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25 de l'Assemblée générale, annexe)⁶

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'enfant, contenant des informations concernant l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant et aux Protocoles facultatifs qui s'y rapportent [A/C.3/56/L.28/Rev.1, par. 5 a)]

Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants dans les conflits armés [A/C.3/56/L.28/Rev.1, par. 5 b)]

Point 11

Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones, y compris le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (résolution 55/80 de l'Assemblée générale, par. 4 c); A/C.3/56/L.30, par. 12)

Point 12

Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 2016 A (X) et 55/81 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 55/81 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 55/81 de l'Assemblée générale)

Point 13

Droit des peuples à l'autodétermination

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination (A/C.3/56/L.32, par. 6)

Rapport du Rapporteur spécial chargé d'examiner la question de l'utilisation de mercenaires comme moyen d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (A/C.3/56/L.31, par. 16)

Point 14**Questions relatives aux droits de l'homme****a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme***Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme (résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (résolutions 53/138 et 55/90, par. 27, de l'Assemblée générale)

Rapports sur les réunions des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 55/90 de l'Assemblée générale, par. 28)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46 de l'Assemblée générale, annexe, art. 24; et A/C.3/56/L.34, par. 32)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner les questions se rapportant à la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/C.3/56/L.34, par. 32)

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/C.3/56/L.34, par. 32)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/C.3/56/L.34, par. 31)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (A/C.3/56/L.37, par. 7)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (résolution 260 A (III) de l'Assemblée générale)

b) Questions relatives aux droits de l'homme , y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 55/105 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (résolution 55/103 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit (résolution 55/99 de l'Assemblée générale)

Rapport du Rapporteur spécial sur la situation dans le monde en ce qui concerne les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (résolution 55/111 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales (A/C.3/56/L.41, par. 8)

Renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, au moyen d'une coopération internationale fondée sur les principes de non-sélectivité, d'impartialité et d'objectivité (A/C.3/56/L.46, par. 11)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle (A/C.3/56/L.49, par. 13)

Rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation (A/C.3/56/L.48, par. 15)

Rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (A/C.3/56/L.51, par. 17)

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et son incidence sur le plein exercice des droits de l'homme (A/C.3/56/L.64, par. 9)

Rapport du Haut Commissaire aux droits de l'homme sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (A/C.3/56/L.66, par. 23)

Rapport du Secrétaire général sur la Convention internationale globale et intégrée pour la promotion et la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées (A/C.3/56/L.67/Rev.1, par. 8)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (A/C.3/56/L.71, par. 16)

Rapport du Secrétaire général sur le centre sous-régional des droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (A/C.3/56/L.69/Rev.1, par. 4)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Cambodge (A/C.3/56/L.68, par. 29)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus (A/C.3/56/L.62)

Les droits de l'homme et l'extrême pauvreté (résolution 55/106 de l'Assemblée générale)

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme (A/C.3/56/L.42)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (résolution 55/100 de l'Assemblée générale)

Droit au développement (A/C.3/56/L.43)

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (2002) (A/C.3/56/L.44)

Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect

des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire (A/C.3/56/L.45)

c) Situation relative aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/C.3/56/L.55, par. 27)

Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo [A/C.3/56/L.56/Rev.1, par. 5 a)]

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation

Situation des droits de l'homme au Soudan (A/C.3/56/L.58)

Situation des droits de l'homme en Iraq (A/C.3/56/L.57)

Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (A/C.3/56/L.50)

La question des droits de l'homme en Afghanistan (A/C.3/56/L.82)

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Documentation

Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (résolution 48/121 de l'Assemblée générale)

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Documentation

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141 de l'Assemblée générale)⁶

2003⁷

Point 1

Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

⁷ Le programme de travail et la documentation pour 2003 seront révisés à la lumière des décisions pertinentes prises par le Conseil économique et social en 2002.

Point 2

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la situation sociale dans le monde, 2003⁶

Rapport du Secrétaire général sur le rôle des coopératives dans le développement social (A/C.3/56/L.8/Rev.1, par. 8)⁶

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (A/C.3/56/L.9, par. 16)⁶

Rapport du Secrétaire général sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes (A/C.3/56/L.12/Rev.1, par. 11 et 22)

Point 3

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Point 4

Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Point 5

Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Point 6

Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale)⁶

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la violence à l'égard des travailleuses migrantes (A/C.3/56/L.27, par. 17)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (A/C.3/56/L.24/Rev.1, par. 10)

Rapport du Secrétaire général sur les pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des filles (A/C.3/56/L.23, al. b), par. 5)

Point 7

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur les mesures prises et les progrès réalisés dans l'application de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action et résultats de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution 50/203 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.3/56/L.80, par. 29)⁶

Point 8

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Suivi de la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (A/C.3/56/L.70, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (A/C.3/56/L.73, par. 12)

Point 9

Promotion et protection des droits de l'enfant

Point 10

Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activité de la Décennie [résolution 55/80 de l'Assemblée générale, par. 4 c)]

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

Point 11
Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [art. 9 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 2016 A (X) de l'Assemblée générale)]

Point 12
Droit des peuples à l'autodétermination

Point 13
Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme (résolution 39/46 de l'Assemblée générale, annexe, art. 24)

Rapport du Secrétaire général sur l'état des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (A/C.3/56/L.36, par. 29)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46 de l'Assemblée générale, annexe, art. 24)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (A/C.3/56/L.52)

Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (A/C.3/56/L.53, par. 13)

* * *

Projet de décision III
Rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale prend acte des chapitres I, III, IV, V, VII (sect. A, B, C et I) et IX du rapport du Conseil économique et social⁸.

⁸ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 3 (A/56/3/Rev.1).*